

Alençon, le 13 janvier 2021

La Préfète

à

Monsieur le Président du Conseil  
départemental  
Mesdames et Messieurs les Maires  
du département de l'Orne  
Mesdames et Messieurs les Présidents  
d'Établissements Publics de Coopération  
Intercommunale

Objet : Lancement de la campagne de vaccination pour les personnes de 75 ans et plus

Je tiens à vous remercier pour votre mobilisation lors de la préparation de la campagne de vaccination. Celle-ci constitue la réponse médicale préventive et durable à la pandémie que nous traversons. Elle permettra à nos concitoyens, aux entreprises et aux associations de reprendre peu à peu une vie et une activité normales.

Nous avons collectivement un défi important à relever tant par son ampleur que par sa durée.

À compter du lundi 18 janvier, les personnes de 75 ans et plus résidant à domicile pourront se faire vacciner contre la COVID-19 dans les 7 centres de vaccination du département. Des solutions mobiles seront par ailleurs proposées. Cette organisation permet d'assurer une bonne couverture territoriale afin que chacun puisse y avoir accès.

Je sais pouvoir compter sur votre appui pour faciliter l'organisation des centres de vaccination, l'accès à ceux-ci en particulier pour les personnes isolées et promouvoir les campagnes qui seront mises en place. En particulier, certains habitants pourraient rencontrer des difficultés pour se déplacer vers les centres de vaccination. Je sais pouvoir compter sur votre appui pour accompagner les personnes souhaitant se faire vacciner.

Je vous précise que chaque personne âgée de 75 ans et plus résidant dans l'Orne sera informée qu'elle pourra se faire vacciner par courrier et/ou mail de l'assurance maladie.

L'accueil se fera sur rendez-vous uniquement.

Les rendez-vous pourront être pris

- sur internet : [www.sante.fr](http://www.sante.fr) , accessible dès demain 14 heures.
- par téléphone : **02 79 46 11 56** . Ce numéro régional est accessible dès ce jeudi 14 janvier 14 heures puis de 8 heures à 18 heures 7 jours sur 7.

À ce stade, la priorité est donnée aux personnes âgées de 75 ans et plus. Nous comptons sur l'esprit de responsabilité des personnes qui ne relèvent pas de cette tranche d'âge pour ne pas se présenter au centre de vaccination. N'étant pas encore concernées, le vaccin ne pourra pas leur être administré. Cette possibilité leur sera ouverte très prochainement.

Je vous invite à relayer ces informations auprès de vos établissements publics, partenaires, par les moyens qui vous paraîtront les plus appropriés.

En vous remerciant,  
Bien sincèrement,



Françoise TAHÉRI